

## **Titre : Pour une pédagogie de la bienveillance** **par Jean-Luc Dacheux**

### **Accroche :**

Le lien entre un climat scolaire apaisé et bienveillant et la réussite des élèves est aujourd'hui avéré. Il est démontré par des études nationales et internationales et approuvé par les enseignants et les personnels d'encadrement qui en sont les premiers témoins. Encore faut-il définir ce qu'est la bienveillance, comment elle peut s'ancrer dans les pratiques, avec quels outils...

### **Prérequis pour entrer en formation** (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

*(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation*

*(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation*

**Public concerné / ciblé :** Enseignant.es du 1er et du 2d degré

**Objectifs pédagogiques** (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Intégrer la bienveillance dans ses représentations et ses gestes professionnels :
2. Découvrir différents dispositifs permettant de construire et de développer un climat de bienveillance, tant entre les élèves et vis-à-vis des élèves qu'entre les adultes appartenant à la communauté éducative, et développer une vigilance accrue pour déceler et faire reculer les stress inutiles.
3. Prendre conscience du lien entre le climat scolaire, la motivation, les fonctions cognitives liées à l'apprentissage...

**Objectifs opérationnels** (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Les enseignants exercent vis-à-vis de leurs élèves une posture bienveillante autour des 3 axes présentés : l'accueil de tous, la prise en compte des besoins psychiques et physiologiques, la préoccupation de la réussite de tous
2. Les axes de la bienveillance éducative sont matérialisés et organisés par une charte d'établissement, communiquée aux familles et à tous les adultes intervenant dans l'établissement
3. Ils ont mis en place au quotidien les modalités de prise en compte des besoins physiologiques et psychologiques des élèves.
4. Ils pratiquent une communication positive au sein d'une équipe soudée et vis-à-vis des familles

5. Ils pratiquent la réparation éducative en lieu et place des punitions traditionnelles

### **Contenu et déroulement :**

La formation accompagne les enseignants vers une prise en compte de la bienveillance comme ligne directrice de leurs pratiques quotidiennes, et comme un ensemble de gestes professionnels à construire... La partie pratique de la formation consistera à prendre des décisions et organiser les conditions de la mise en œuvre de cette bienveillance éducative en agissant sur différents paramètres (évaluation, différenciation, conditions matérielles, sanctions, langage, postures...), éventuellement en produisant une « charte de la bienveillance ».

#### Journée 1 :

World café pour faire émerger les représentations quant à la bienveillance éducative, mais

aussi les difficultés qu'il y a parfois à déployer cette bienveillance.

Apports théoriques : définir la bienveillance éducative ; représentations et croyances ; attentes institutionnelles ; bienveillance et défi éducatif ; concepts issus de la psychologie positive ; besoins psychiques de l'élève et gestes professionnels ; exigences psychosociales ; les effets de la maltraitance émotionnelle.

Ateliers : 3 temps d'ateliers pour envisager la bienveillance à son niveau personnel et en termes de projets pour la classe et l'école : choix des axes retenus, modalités...

#### Journée 2 :

Brainstorming : ce qui a été expérimenté, observé, analysé durant l'intersession

Apports théoriques : les empêchements à la bienveillance ; bienveillance et accueil des émotions ; développer des relations saines ; les bases de la communication non-violente, les réactions face à un conflit ; la bienveillance dans les relations avec les familles : des clés innovantes pour communiquer ; sanctions, évaluation, travail à la maison : comment rendre bienveillants ces processus

Ateliers : 3 temps d'ateliers pour outiller les axes retenus et envisager une « charte de la bienveillance ».

### **Modalités pédagogiques :**

En présentiel : temps d'échanges et de discussion pour faire émerger les représentations et les questionnements ; apports théoriques dialogués, illustrés par des diaporamas et des exemples ; travail en petit groupe pour analyser des situations, construire des activités, analyser des pratiques.

### **Supports utilisés :**

Diaporamas, vidéos, documents textes, bibliographie...

**Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :**

| Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i> |  |
|--|--|
| <b>Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique</b>   | <input type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République<br><input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école<br><input checked="" type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques<br><input checked="" type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe<br><input checked="" type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative<br><input type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève<br><input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école    |
| <b>Maîtrise et Intégration des savoirs</b>   | <input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication<br><input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement<br><input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier<br><input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier<br><input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique  |
| <b>Expertise dans les apprentissages</b>   | <input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage<br><input type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves<br><input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves<br><input checked="" type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves<br><input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves<br><input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation |
| <b>Développement Professionnel</b>   | <input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel  |

**Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :**

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant

la formation.

### **Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :**

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) : échanges avec le formateur, à distance de la formation, pour accompagner la formalisation de la charte (par mail, téléphone ou visioconférence).

### **Modalités d'organisation :**

**Nombre de journée(s) :** en fonction de la demande

**Durée en heures :** en fonction de la demande

**Horaires :** 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

**Formateur:** Jean-Luc Dacheux, formateur Didascal Formation.

**Évaluation du dispositif** (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

**Obligations de l'établissement d'accueil** (formations intra ou inter établissements) :

*L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :*

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;

- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

### **Accueil des personnes en situation de handicap :**

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.